

PASS'COMPÉTITION – NATATION COURSE ET EAU LIBRE

Nouveau "Challenge Avenirs"

(Extrait de l'Annuel Règlements Natation Course 2019/2020)

La délivrance du Pass'compétition dans le cadre du "Challenge Avenir" est soumise à la réalisation de 5 des 9 épreuves composant le circuit, dont à minima et au choix : deux 25 m, deux 50 m et un 100 m et dans le cadre de réunions comptant le même nombre et la même répartition d'épreuves, mais sachant qu'un nageur ne peut s'engager au maximum que sur 3 épreuves de son choix par réunion.

La validité des épreuves réalisées dans le cadre du "Challenge Avenirs" ne sont pas limitées dans le temps.

 		Annuel Règlement Natation Course 2020 Fédération Française de NATATION		
3 périodes <i>définies dans le document ci-après</i>		Challenge Avenirs		<i>bassin de 25 mètres</i>
Catégorie d'âge :		Filles 10 ans et moins (nées en 2010 et après), Garçons 11 ans et moins (nés en 2009 et après)		
Préambule		<p>La catégorie des Avenirs représente les années d'âge propices à la découverte de l'univers de la confrontation dans un cadre réglementaire, institué. Cette période peut déterminer les futurs choix de nos licenciés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la pratique de la Natation sans objectifs sportifs précis. • S'orienter vers l'entraînement pour s'épanouir dans l'univers de la compétition, • Envisager un changement de discipline ou s'orienter vers d'autres activités sportives. <p>L'idée est de proposer à cette population un parcours sportif adapté et attractif, en organisant des compétitions dont la durée n'excède pas 2h00 à 2h30, échauffement compris (45mn), pour conquérir également l'engouement et l'adhésion de leur environnement familial.</p> <p>La bienveillance de tous, officiels, entraîneurs, dirigeants et parents sera de mise pour faciliter le bon déroulement de la compétition. Sans déroger aux exigences réglementaires FINA, toute disqualification devra s'accompagner d'une attitude volontairement pédagogique, visant à dédramatiser la faute observée et à privilégier l'encouragement à mieux faire en indiquant les pistes à suivre pour réussir et progresser à la prochaine occasion.</p> <p>La responsabilité et le rôle de l'entraîneur sont ici primordiaux, s'agissant des choix et des orientations à poursuivre concernant la formation des nageurs, mais aussi concernant la pertinence des courses qu'il leur propose au regard de leur niveau de pratique.</p>		
Dispositif		<p>Les nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs, non détenteurs ou pas encore titulaires du pass'compétition pourront découvrir et s'initier à la compétition dans le cadre d'un circuit Avenirs pour acquérir progressivement les compétences minimales requises par ce troisième et dernier niveau de l'École de Natation Française.</p> <p>En possession du pass'compétition, et d'une licence « Compétiteur » ils pourront alors participer sans restriction à toutes les compétitions départementales, régionales ou nationales ouvertes à la catégorie d'âge Avenirs et comptant pour le classement national des clubs.</p> <p>Ce challenge permet aux nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs de s'engager en compétition sans Pass'compétition, ni Pass'sports de l'Eau, ni Sauv'nage. Ce challenge n'est évidemment pas interdit aux nageuses et nageurs titulaires du Pass'compétition!</p>		
Pré requis		<p>Chaque nageur devra prendre une licence Natation Pour Tous ou Compétiteur pour s'inscrire à ce challenge.</p>		
Programme		<p>9 épreuves individuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre • Trois 50 mètres 2 nages : 25 pap-25 dos- ; 25 dos-25 brasse; 25 brasse-25 nage libre • Deux 100 mètres : 100 nage libre - 100 4 nages 		
Organisation		<p>Un format de compétition sera disponible sur l'espace extraNat de chaque Ligue et Comité Départemental, il s'intitulera :</p> <p style="text-align: center;">Challenge Avenirs régional (type 291) Challenge Avenirs départemental (type 297)</p>		
<i>Aspects Sportifs 2020</i>		<i>Challenge Avenirs</i>		



Annuel Règlement Natation Course 2020 Fédération Française de NATATION



Seul ce type de compétition sera pris en compte pour gérer le challenge Avenirs. Tout autre résultat issu d'autres formats sera rejeté par le système.

Les Ligues et/ou Comités Départementaux ne sont pas limités en nombre de compétitions à organiser lors de la période définie.

Format

Il est défini pour garantir une durée très raisonnable.

Chaque compétition devra comprendre, au maximum:

- deux 25 mètres au choix,
- deux 50 mètres au choix,
- un 100 mètres au choix.

Il ne pourra pas être constitué autrement. Trois épreuves maxi, par nageuse(eur), par réunion.

L'ordre des courses n'importe pas, il est constitué librement par les Ligues et/ou Comités Départementaux, donnant ainsi la possibilité de cibler le travail autour de certains objectifs.

Exemples de programmes :

50 bras.-nl dames	50 dos-brass. messieurs
50 brass.-nl messieurs	50 dos-bras. dames
25 dos dames	25 papillon messieurs
50 dos-brass. messieurs	25 papillon dames
100 nage libre dames	100 4 nages messieurs
25 dos messieurs	100 4 nages dames
50 dos-bras. dames	25 nage libre messieurs
100 nage libre messieurs	25 nage libre dames
25 brasse dames	50 pap-dos messieurs
25 brasse messieurs	50 pap-dos dames

Les objectifs du Challenge Avenirs :

Découvrir et pratiquer la compétition natation course en situation réelle.

Permettre à chacun d'acquérir selon son rythme, les compétences requises par une pratique de compétition, s'agissant de la maîtrise des éléments techniques et réglementaires de la discipline.

Mesurer sa progression tout au long de la période de son parcours : une rubrique dédiée sera créée sur le site fédéral qui listera les réussites (toutes les courses du programme réalisées selon les règles FINA = pas de disqualification) après chaque compétition. A aucun moment, cette liste ne fera état de références chronométriques.

Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'École de Natation Française et l'obtention du pass'compétition. Se reporter au chapitre du règlement de l'École de Natation Française .

Périodes de validation des Pass'compétition

Trois périodes sont définies pour la délivrance du Pass'compétition :

- du 16 septembre 2019 au 19 janvier 2020,
- du 20 janvier au 26 avril 2020,
- du 27 avril au 19 juillet 2020.

Les Pass'compétition seront délivrés au cours de la semaine suivant la fin de chaque période **à la condition expresse** que le Sauv'nage ET le Pass'sports de l'Eau aient été validés en amont de chaque période échue.